



SSPSYS
SGGPSY
SSPSIS

Société suisse de
psychologie de la santé
Schweizerische Gesellschaft für
Gesundheitspsychologie
Società svizzera di
psicologia della salute

Assemblée générale de la Société suisse de psychologie de la santé

2023

–

Procès-verbal

Jeudi 09 février 2023, 18h15 - 19h45

Lieu : Welle 7 Workspace, Schanzenstrasse 5, 3008 Berne, ou en ligne via le zoom.

Excusé-e-s : Clemens Breitschaft, Claudia Buser, Rainer Hornung, Stephanie Lehmann

Procès verbal : Maria del Rio Carral

Ordre du jour :

1. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16.03.2022 et de l'assemblée générale extraordinaire du 11.07.2022 (cf. <https://healthpsychology.ch/fr/societe/assemblee-generale/>)
2. Rapport annuel de la présidente et rapports des ressorts
 - a. Formation continue et titre de spécialisation
 - b. Relations publiques / Mise en réseau (y compris l'évaluation du 25e anniversaire)
3. Acceptation du rapport annuel de la présidente
4. Objectifs pour l'année à venir
5. Rapport de la trésorière et de la vérificatrice des comptes
6. Acceptation des comptes
7. Acceptation du budget
8. Élections d'un membre du comité et d'un.e deuxième réviseur/euse
9. Vote sur les modifications des statuts pour la création d'une commission de formation continue
10. L'admission de nouveaux membres
11. Varia

1 Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16.03.2022 et de l'assemblée générale extraordinaire du 11.07.2022

Urte Scholz souhaite chaleureusement la bienvenue à l'assemblée générale 2023 en mode hybride aux personnes présentes sur place et en ligne.

Elle souhaite la bienvenue aussi à Nicola Grignoli, qui a été élu membre du comité lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11.07.2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 16.03.2022 et de l'assemblée générale extraordinaire du 11.07.2022 sont acceptés à l'unanimité (9 votes en présentiel et 9 votes en ligne).

2 Rapport annuel de la présidente et rapports des ressorts

Présentation du rapport en deux parties :

a. Formation continue et titre de spécialisation

En 2022, on n'a pas eu de nouveaux membres avec le titre de spécialisation. Actuellement, 26 membres ont le titre de spécialisation « Psychologue spécialiste en psychologie de la santé FSP ». La présidente Urte Scholz informe l'assemblée du succès obtenu dans la réévaluation de ce titre, démarche qui a représenté un effort majeur. Merci à Jennifer Inauen, Daniel Hausmann-Thürig et Bianca Bürlü qui ont grandement soutenu le processus. Le curriculum réévalué est désormais valide pour une période de 7 ans. Il existe maintenant des mesures provisoires pour passer de l'ancien titre au nouveau curriculum, pour les personnes concernées. Jennifer Inauen en tant que responsable de cette rubrique, reste disponible pour toute question supplémentaire.

Par ailleurs, concernant l'accréditation du titre « Psychologue spécialiste en psychologie de la santé FSP » lié au MAS en psychologie de la santé de Romandie (UniFR, UniGe et UNIL) le processus d'évaluation est en cours. La FSP soutient ce MAS ainsi que celui de la région Suisse Allemande de UniBe et UniZH, afin que les personnes qui les terminent puissent aussi avoir facilement le titre « Psychologue spécialiste en psychologie de la santé FSP ».

En ce qui concerne l'accréditation fédérale OFSP, en cours, elle sera seulement possible si la personne a fait l'un de ces deux MAS. Les personnes impliquées dans ces MAS continuent à travailler pour obtenir cette accréditation.

En somme, nous avons aujourd'hui atteint une étape importante dans l'approbation de la réévaluation du titre professionnel FSP. Avec cette étape importante, le 3ème objectif annuel « Renforcer la formation continue des psychologues de la santé en vue de l'obtention du titre de spécialisation en psychologie de la santé. » a été avancé avec succès.

b. Relations publiques / Mise en réseau (y compris l'évaluation du 25e anniversaire)

La psychologie de la santé dans les médias :

Plusieurs membres du comité ont présenté activement divers sujets liés à la psychologie de la santé et ont apporté des contributions dans plusieurs médias (par ex. Psychoscope).

Newsletter :

Au cours de l'exercice 2022, une newsletter a été envoyée (128 abonnés : 102 en allemand, 26 en français).

Le comité a décidé d'envoyer une dernière newsletter au printemps 2023 et de mettre fin à ce canal de communication, étant donné que la plupart des destinataires sont membres de SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS et reçoivent les mêmes informations via les mailings, le site web et LinkedIn.

LinkedIn :

Nous avons 940 followers au 17.01.2023 (comparaison par rapport à 2022 : 08.03.2022 : où nous avons 498 followers). Les membres sont invités à partager des projets intéressants ou leur activité dans le domaine de la psychologie de la santé. La présidente adresse des remerciements à Valena Frey, assistante du SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS, qui est en charge de ce canal LinkedIn, pour son travail.

25ème anniversaire de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS

Le 08 septembre 2022, nous avons fêté le 25ème anniversaire de notre société à la FHNW à Olten, avec nos membres, de nombreux exposants (Marketplace) et des invités intéressés. Au total, 87 participants ont pris part à l'événement et 23 personnes ont présenté leurs projets et activités sur le Marketplace.

Nous remercions tous ceux qui ont participé activement et nos sponsors (par ordre alphabétique) : FHNW, FSP, Promotion Santé Suisse, SUVA.

L'événement se composait de deux parties :

Première partie : Ouverture avec Urte Scholz, salutations de la FSP avec Jacqueline Frossard, perspectives de la psychologie de la santé dans le monde scientifique, avec Maria del Rio Carral et dans la pratique avec Ronja Schiftan. Ensuite on a eu un panel de discussion « Psychologie de la santé suisse : Quo vadis » avec la participation de : Olivier Favre, Ronja Schiftan, Maria del Rio Carral, Nicola Grignoli et Cornelia Waser sous la direction d'Ursula Koch.

Deuxième partie : Marketplace et apéro.

25ème anniversaire du SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS : Évaluation

L'évaluation fait sous forme de sondage après cet événement montre les tendances suivantes (n= 16 participants au sondage, à noter qu'il s'agit d'une petite sélection)

En moyenne la satisfaction sur une échelle de 5 a été de $M = 4.87$, en soulignant les qualités suivantes : des sujets passionnants et diversifiés (issus de la recherche et de la pratique) ; des présentations ; la mise en réseau, la rencontre avec des collègues du domaine ; l'atmosphère (agréable, accueillante) ; le Marketplace et l'apéro, ainsi que l'organisation très claire et structurée. Concernant les deux parties de l'événement, le degré de satisfaction pour la première partie a été de $M = 4.5$ en moyenne et pour la deuxième partie de $M = 4.8$, donc très satisfaits.

Les participants à l'enquête ont également mis en avant des possibilités d'amélioration, comme par exemple, le fait d'obtenir le programme du Marketplace à l'avance, et de regrouper les stands par sujets. Aussi, certains ont mentionné l'idée d'étendre l'événement au-delà de la psychologie de la santé à d'autres disciplines, afin de faire connaître la psychologie de la santé et ses objectifs. Par ailleurs, on a obtenu du feedback sur la possibilité de rendre les présentations plus courtes pour en avoir plus, d'avoir plus d'exemples des liens entre pratique et recherche, puis d'avoir des conclusions plus précises et concises. Une personne a mentionné que le Marketplace en même temps que l'apéro amenait de la confusion pour les personnes qui présentaient leurs activités. Une autre personne a fait remarquer qu'il y avait peu de participants de la partie francophone. La présidente propose de s'améliorer pour de futurs événements sur ce point, y compris pour la partie italophone. En outre, le lieu de l'événement, Olten, a été apprécié globalement. Le service de traduction était apprécié car les participants n'étaient pas en mesure de comprendre les autres langues.

Par ailleurs, les participants à l'enquête disent être prêts à payer à l'avenir pour ce type d'événements (catégories à définir, par exemple, membres vs non-membres vs étudiants). Cette année c'était gratuit grâce aux sponsors.

Parmi les suggestions, on relève qu'il serait également bien d'avoir des enregistrements ou des documents à publier dans notre zone interne des membres - pour accéder à la documentation de l'événement. Concernant la liste de contact des participants, il n'est pas possible de le faire en raison de la protection des données - mais il y a matière à réflexion sur la façon dont nous pourrions gérer.

En outre, nous avons également demandé aux membres de nous faire part de leurs suggestions concernant la fréquence des événements futurs. Le comité a discuté sur la faisabilité et décide

d'envisager des événements tous les deux ans en raison des efforts requis pour les organiser. Une possibilité serait de se joindre à d'autres sociétés - pour gagner en échangeant avec d'autres – et permet de rendre plus visible le travail interdisciplinaire en psychologie de la santé, y compris pour atteindre des personnes impliquées dans la politique, ou encore, des professionnels de la santé. L'idée d'un World café au lieu d'un apéritif serait une option à retenir pour de potentiels événements à venir.

Enfin, la présidente remercie les personnes qui ont répondu à l'enquête, car les retours se sont avérés très utiles.

Relations publiques dans les régions francophones et italophones :

Grâce aux efforts fructueux des membres de notre comité, Carlo Fabian, Nicola Grignoli et Maria del Rio Carral, notre société gagne en visibilité et en reconnaissance en Romandie et au Tessin.

Nicola Grignoli a pris contact avec l'Association des Psychologues du Tessin (ATP) : leur site web contient maintenant des informations sur la psychologie de la santé.

Page web

La présidente informe qu'il y a actuellement environ 40 visites par jour (idem en 2021).

Comme beaucoup d'actualités sont publiées sur LinkedIn, le site web s'est transformé en une plateforme d'information moins dynamique, et plutôt stable dans le temps (par exemple, des informations sur la profession de psychologue de la santé ou sur les offres de formation continue).

L'espace membres est à peine utilisé : seuls 33 des 104 membres ont créé un profil. Le comité invite les personnes concernées à le faire.

En somme, avec toutes ces activités de relations publiques et de réseautage effectuées en 2022, la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS a poursuivi avec succès son 1er objectif annuel « augmenter la visibilité de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS » dans toute la Suisse. En particulier, le 25ème anniversaire a offert des opportunités de réseautage au sein du SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS (2ème objectif annuel).

Mise en réseau et collaboration avec la FSP et d'autres sociétés / organisations

La présidente informe l'assemblée sur les liens avec la FSP notamment via le Fachgruppe psychologische Disziplinen / Collège des disciplines de la psychologie. En effet, la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS est un membre actif du groupe spécialisé des disciplines de la psychologie de la FSP. L'objectif de ce groupe est de rendre plus visible la diversité de la psychologie et de la psychothérapie et ainsi mieux représenter les intérêts communs des différentes disciplines. Un aspect important est également l'échange avec les autres associations membres et la création de synergies. Un projet actuel consiste, par exemple, à promouvoir la facturation des prestations de santé fournies par les membres des différentes associations membres par le biais des assurances complémentaires. La présidente explique en outre que l'un des principaux objectifs de ce groupe est de rassembler les voix et d'avoir une voix uniforme, vis-à-vis des assurances et des remboursements des prestations de santé, au-delà des disciplines spécifiques de la psychologie (comme la psychologie de la santé).

Le groupe spécialisé se réunit environ une fois tous les deux mois pendant deux heures. Urte Scholz représente les intérêts de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS dans ce groupe d'experts. La SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS a été représentée lors des conférences présidentielles de la FSP et le Fachrat Psychotherapie / Conseil spécialisé en psychothérapie. Elle remercie Andrea Horn d'avoir pu participer et nous soutenir dans ce registre.

Collaboration avec d'autres sociétés

En ce qui concerne la collaboration avec d'autres sociétés, Jennifer Inauen représente la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS et la FSP à l'EFPA (European Federation of Psychologists' Associations) et elle est déléguée nationale pour la Suisse à l'EHPS (European Health Psychology Society).

La SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS est membre de Swissprevent depuis 2020. Depuis 2021, la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS, représentée par Urte Scholz et maintenant par Ronia Schiffan, participe à l'élaboration d'un module interprofessionnel de formation continue sur le thème des « situations de conseil en prévention ». Ce projet est financé par l'OFSP. Ronia Schiffan fait également partie du

comité de direction de Swissprevent et y représente la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS. Merci à Ronia Schiffan pour son engagement dans ce domaine.

Nicola Grignoli a rédigé une déclaration pour le comité de SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS sur la consultation BAG/SAMW sur « Advance Care Planning ». Ce document souligne le rôle possible d'un psychologue spécialisé en psychologie de la santé et a été envoyée le 15.07.2022.

Nicola Grignoli et Jennifer Inauen ont contacté des collègues au niveau intercantonal (Lugano, Lausanne, Berne) qui ne sont pas membres de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS mais qui sont actifs dans le domaine de la psychologie clinique de la santé en milieu hospitalier afin de mettre en place une plateforme d'échange, vers un nouveau réseau Psychologie clinique de la santé. Le but de ce réseau sera de promouvoir la spécialisation de la FSP et l'adhésion à la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS et offrir des possibilités d'échange d'informations utiles (activité clinique, formation, recherche).

Avec ces diverses activités concernant la collaboration de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS avec la FSP et d'autres sociétés professionnelles, nous avons poursuivi avec succès le 1er objectif annuel d'« augmenter la visibilité de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS » dans toute la Suisse ainsi qu'au niveau international. Parallèlement à ces activités, nous voulons continuer à accroître la visibilité de notre société (premier objectif) en Suisse et à l'étranger.

3 Acceptation du rapport annuel de la présidente

Désormais, on passe au vote sur l'acceptation du rapport de la présidente, qui est unanimement accepté (un total de n=18, en ligne et en présentiel).

4 Objectifs pour l'année à venir

La présidente, au nom du comité, propose à l'assemblée générale de maintenir les trois objectifs existants pour 2023, à savoir :

1. Augmenter la visibilité de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS
2. Renforcer le réseau au sein de la SGGPsy / SSPsyS / SSPsiS.
3. Renforcer la formation continue des psychologues de la santé en vue de l'obtention du titre de spécialisation en psychologie de la santé.

Et d'ajouter un nouvel objectif :

4. Fournir des lignes directrices pour la promotion des compétences de vie, en mettant particulièrement l'accent sur l'adolescence et le début de l'âge adulte.

Roger Keller explique les raisons de cette proposition et fait référence au « profil professionnel des psychologues de la santé ». Le renforcement des ressources individuelles et sociales est d'une grande importance pour le travail des psychologues de la santé. La discussion est orientée sur comment on envisagerait de créer des directives, si on prévoit de créer un groupe de travail. Roger Keller répond qu'il est essentiel d'avoir l'accord de nos membres afin de pouvoir ensuite former un groupe.

Avant de procéder au vote, Chantal Piot-Ziegler prend la parole et suggère de poursuivre les ponts de notre société avec la FSP comme un objectif pour cette année aussi, notamment en lien avec l'accréditation d'un titre fédéral OFSP. Elle pose également la question sur la différence entre les « commissions de l'assemblée générale et du comité » mentionnées dans les statuts (art. 13) et la nouvelle « commission de formation postgraduée ».

La présidente propose de discuter de la question de la modification des statuts plus tard dans la séance. Concernant l'ajout d'un nouvel objectif suggéré par Chantal Piot-Ziegler, la présidente explique que ce n'est pas nécessaire, car nous travaillons toujours en étroite collaboration avec la FSP et l'OFSP.

Nous devons voter sur l'objectif supplémentaire détaillé par Roger Keller, à savoir « Fournir des lignes directrices pour la promotion des compétences de vie, en mettant particulièrement l'accent sur

l'adolescence et le début de l'âge adulte ». Mise à part une abstention, ce nouvel objectif est validé par l'assemblée.

5 Rapport de la trésorière et de la vérificatrice des comptes

Jeannette Büchel présente le rapport des comptes pour 2022 et le budget pour 2023. Tous nos membres ont reçu les documents nécessaires à l'avance, donc elle pointe les éléments principaux. Elle remercie Gisela Michel (réviseuse) de son travail. Jeannette Büchel donne la parole à cette dernière. Celle-ci a révisé les comptes et proposé d'accepter le rapport présenté à l'Assemblée générale. Le document peut être téléchargé sur notre site web pour de plus amples informations.

6 Acceptation des comptes

Le rapport est accepté par les membres, avec une abstention (du trésorier). Le trésorier est déchargé à l'unanimité.

7 Acceptation du budget

Le budget pour l'année 2023 est accepté avec une abstention.

8 Élections d'un membre du comité et d'un.e deuxième réviseur/euse

La présidente explique à l'assemblée que nous devons dire au revoir à Carlo Fabian, qui a dû démissionner du comité en raison de problèmes de santé. Elle explique que Carlo Fabian n'a pas pu se joindre à nous en personne mais qu'il participe en ligne à la séance. Elle souligne encore une fois le plaisir que le comité a eu de collaborer avec lui et lui souhaite tout le meilleur pour la suite.

La présidente fait un récapitulatif de la démission de Carlo Fabian - puis avant lui, de Mireille Régis l'année dernière. La présidente rappelle que Nicola Grignoli a pu être élu membre du comité en juillet 2022 via une assemblée extraordinaire. Par ailleurs, Urte Scholz remercie Sina Röthlisberger – qui a été, jusqu'à l'année dernière, une aide précieuse dans l'administration.

Depuis la démission de Carlo Fabian - Olivier Favre - l'un de nos membres de longue date, se porte candidat en tant que membre du comité. La présidente explique que ce dernier n'a malheureusement pas pu se joindre à nous mais elle présente le parcours d'Olivier Favre ainsi que ses motivations pour rejoindre le comité. De manière unanime, l'assemblée accepte Olivier Favre comme nouveau membre de notre comité.

Les statuts de la SSPsyS prévoient l'élection de deux personnes comme vérificateur/vérificatrice des comptes (mandat de 4 ans). Actuellement, la SSPsyS n'a qu'une seule vérificatrice, Gisela Michel. Michel Duc se présente donc comme deuxième personne pour ce poste et est élu par l'assemblée générale avec une abstention.

9 Vote sur les modifications des statuts pour la création d'une commission de formation continue

La présidente explique, en collaboration avec Jennifer Inauen, les modifications statutaires proposées concernant la création d'une commission de formation continue (Article 26). Suite à la réévaluation par la FSP de la formation postgrade en psychologie de la santé de la SSPsyS, il est nécessaire de créer une commission de formation postgrade indépendante du comité. Cette commission est exclusivement responsable de la formation postgraduée en psychologie de la santé (curriculum SSPsyS). Elle travaille en étroite collaboration avec le comité et lui fera une recommandation après avoir examiné les demandes reçues. Cette responsabilité existe depuis longtemps, mais avec la réévaluation du curriculum, la FSP nous a demandé de formaliser la commission de formation

continue et de l'intégrer dans les statuts. Cela a également entraîné de petites modifications, par exemple dans la numérotation.

Autre modification des statuts : dans les statuts, c'est le texte français qui faisait foi jusqu'à présent en cas de doute. Comme de nombreuses adaptations ont été faites en allemand ces dernières années, c'est le texte en allemand qui fera foi à l'avenir.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les modifications des statuts.

10 L'admission de nouveaux membres

Notre société a accepté les nouveaux membres suivants :

Sophie Besson
Anita Bober
Eva-Maria Boerschlein
Bianca Ladina Bürli
Claudia Buser
Eva-Janine Feldmann
Willy Fruttaz
Beatrice Gschwend
Amelie-Marie Hojas
Seraina Petra Lerch
Tiffany Martin
Cloé Rawlinson
Mireille Régis
Sina Röthlisberger
Céline Zeller

Notre assemblée approuve les membres avec une seule abstention.

11 Varia

Ineke Keizer pose une question de clarification sur les commissions figurant sur nos statuts. L'Article 13 décrit les organes de la SSPsyS à savoir :

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs de comptes
- d) les commissions de l'assemblée générale et du comité

La question est de savoir si la commission de formation continue nouvellement créée est un organe qui peut être subsumé sous l'article 13d ou si la commission de formation continue doit être mentionnée séparément.

Après une brève discussion, l'assemblée générale décide de faire de la commission de formation continue un organe relevant du point d.

Ineke Keizer félicite le comité pour son travail tout au long de l'année.

La présidente conclue l'assemblée en encourageant nos membres à alimenter la page LinkedIn et à nourrir l'interactivité avec notre société.